

**Solidaires**



**Branche INRA**

**Conseil d'Administration INRA**

**Séance du 8 JUIN 2017**

**Notes de l'élue SUD**

Dernière réunion de cette mandature pour les élu/es du personnel à l'occasion de cette rencontre tenue à Toulouse.

### **Rappel de l'ordre du jour et accueil par la Présidence du Centre**

- ▶ Introduction et actualités
- ▶ Approbation du PV du CA du 9 mars 2017
- ▶ Projet Saclay : présentation de l'opération immobilière commune avec AgroParisTech à Palaiseau et autorisation donnée au Président de l'INRA de signer la Convention tripartite (délibération)
- ▶ Prise de participation dans les jeunes entreprises innovantes - nouvelle délibération suite à la revalorisation de l'action MAAT-Pharma.
- ▶ Avis sur la nomination d'un directeur général délégué (délibération sous réserve)
- ▶ Présentation scientifique : Pour une "santé globale" : une analyse multidimensionnelle du concept de santé pour les transitions agricoles et alimentaires par Michel DURU directeur de Recherche INRA, UMR AGIR "Agroécologie, Innovations et Territoires", Centre Occitanie-Toulouse.

Introduction par la Présidente du centre, qui présente les caractéristiques de cette deuxième région d'implantation, un centre relativement jeune et en croissance, avec un budget largement alimenté par des contrats (ANR, PIA...) qui atteignent 46%. Un centre où tous les Départements sont représentés, disposant de Grands outils Metabohub (génotoul, proteomics, etc...), avec un travail collaboratif entre agronomes et sciences humaines et sociales (SHS), une approche de la transition écologique dans sa globalité...

### **Point 2. Actualités et informations présentées par le PDG**

#### Saclay

Saclay fait l'objet du point 3 de l'ordre du jour mais le PDG choisit de revenir sur l'historique en articulant l'UPS (université Paris-Saclay), le projet Inra-Agro-Paris Tech (APT), la Comue... : L'Inra doit « *participer sans se diluer* », mais l'équilibre à trouver « *n'est pas évident* ». Il reconnaît aussi des difficultés entre partenaires, les discussions se poursuivant au ministère. Il met en avant le travail des universités pour mettre en place une filière (LMD) propre à Saclay, des passerelles avec les écoles d'ingénieurs.

Le PDG assure qu'un processus « participatif » est bien engagé avec les personnels, avec le maintien de sites expérimentaux, un volet social pour accompagner les agents, en fonction de leur décision (y aller ou partir)... Sur le volet scientifique, « *la clé de voûte* », il annonce des évolutions pour accompagner les unités vers un projet plus collectif, et saisir les opportunités de collaboration.

#### Contrat d'objectifs Inra

Ce document fixe le cadrage de l'activité pour les 5 ans : axes stratégiques, sur la base de Inra2025, des retours Hceres (évaluation), et du document d'orientation (DocDor)...avec des modalités d'actions, jalons, indicateurs : lancement de 6 groupes de travail, leurs avancées seront soumises aux DU/PC/CD courant juillet, au CT le 28 septembre et au CA le 12 octobre. Le PDG propose de tenir un « pré-CA » le 21 septembre sur le sujet. Il rappelle que l'Inra est aussi attendu dans les Régions, alors que se montent les « schémas de site et de centre » (ex-schémas stratégiques de centres).

### BR1

Le PDG explique que cette fois, le budget rectificatif (BR) n'est pas soumis à délibération, car ce n'est obligatoire que si le budget est revu à la baisse (budget a été revalorisé de 3.5M€).

### GeFi

L'outil accompagnant à l'Inra la réforme de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP). Le PDG admet qu'il y a beaucoup de problèmes dans les unités : retards de paiement, etc... plusieurs alertes remontent de la part des centres. De nombreuses d'activités de recherche sont saisonnières, ce qui fait que quand on résout un problème, on en trouve ensuite un nouveau... Tous les établissements sont dans le même cas, selon lui (Inserm, U Bordeaux...).

Le DG délégué à l'Appui relativise les difficultés, argumentant sur le maintien du même niveau d'engagement de dépense qu'à la même période les années passées.

Tout comme la CGT, l'élue SUD conteste ces arguments (extraits de notre intervention) :

*« Cette expérience n'est pas la première, il y a eu précédemment le lancement très difficile aussi de PeopleSoft RH et ce qu'on entend aussi remonter c'est qu'on n'en a pas tiré les leçons. Cette fois, il faudra tirer un bilan complet de GeFi pour que ça ne se reproduise pas. Je vous mets également en garde contre les indicateurs quantitatifs : oui il y a des flux de trésorerie, des recettes et des dépenses, mais ça veut juste dire que les collègues arrivent à « assurer ». Il faut regarder aussi l'aspect qualitatif : réussite de la commande, temps imparti pour la réaliser, avec quelles difficultés... »*

Le PDG annonce un courrier à l'ANR et au PIA pour signaler les difficultés et solliciter un report des recettes sur 2018.

### Evènements

- Signature de la charte des sciences participatives entre l'Inra et une trentaine d'organismes de recherche et d'organisation de la société civile
- Installation du comité stratégique diversité/égalité H/F en recherche (ministère)
- Expertise collective « conscience animale » présentée à Parme
- Signature convention interprofession agricole : variétés résistantes à l'oïdium, vers réduction des pesticides,
- Sortie de Sésame : suite du Courrier ; comité éditorial indépendant et externe
- Inauguration du LICA : labo de l'ingénierie cellulaire de l'arbre sur une finalité de recherche cognitive. (OGM seulement un outil).
- Rencontre avec la commission européenne : anticipation de la prochaine réforme de la PAC

Il s'en suit une déclaration à 2 voix de la délégation CGT : l'un revenant sur son expérience durant les 16 ans de mandat au CA, énumérant toutes les dimensions de la dégradation de la recherche publique ; l'autre mettant en perspective la politique délétère pour la recherche publique annoncée par le nouveau Président.

Tout en partageant l'historique dressé, notre élue a interrogé le PDG sur les conséquences de l'annonce de la sortie des USA du protocole de Paris, pour les groupes de travail auxquels participe l'INRA. Le PDG indique que le président de la République a réagi très vite à cette annonce, que des propositions seront faites pour l'accueil de chercheurs américains qui rencontreraient des difficultés à poursuivre leur activité.

### **Point 3. Saclay**

Le point 3 de l'ordre du jour est constitué par le vote du CA accordant l'autorisation au PDG de l'Inra de signer la convention tripartite qui liera AgroParisTech (APT), l'INRA et la société par actions simplifiées « Campus Agro SAS » (constituée en 2012 avec la caisse des dépôts et consignations) pour réaliser le projet d'Institut du Vivant et de l'Environnement sur le plateau de Saclay.

Une longue présentation par le DG délégué à l'Appui, avec quelques informations nouvelles : l'Inra paiera 2.57 M€/ an de loyer, révisable +2.13% tous les ans. Un calendrier : chantier clos et emménagement prévu pour 2021. Et la répartition pour l'occupation des bâtiments de recherche 60/40 INRA/APT ; part INRA du loyer 62% ; autres charges locatives en fonction de l'usage des bâtiments.

La CFDT revient sur les parts de financements déséquilibrés : Inra participe majoritairement à la construction (80M€ sur les 130) alors que son dévolu [*part des bâtiments qui lui reviendront dans 30 ans*] est minoritaire. Quid des dépenses annuelles ? Quel règlement en cas de litige ?

*Intervention Sud* : « Le conseil d'administration est appelé aujourd'hui à donner autorisation au Président Directeur Général de l'Inra à signer la convention tripartite prévue par le pacte d'associés de Campus Agro SAS. Malheureusement, de nombreuses précisions manquent au document qui nous est soumis, en particulier les échéances, le montant prévisionnel du loyer et des charges, ses conditions de révision, la liste des locaux ou des surfaces attribuées à chaque établissement et la liste précise des prestations de service fournies durant l'occupation des locaux (notamment concernant toutes les obligations de l'employeur en matière de contrôles de sécurité). Pour cause, ces précisions sont laissées en blanc dans le texte, ou renvoient à des documents qui ne sont pas fournis, telles les annexes, et tel aussi, plus important, le contrat global conclu entre Campus Agro SAS et le groupement d'entreprises.

*Si ce n'étaient l'opposition et les réserves que Sud a déjà eu l'occasion d'exprimer contre ce projet d'implantation à Saclay, il y aura là selon nous matière à ne pas voter ce texte.*

*Mais il y a plus. Au-delà de sa justification contestable et des difficultés pour les personnels qui appellent à un examen du projet par le CCHSCT de l'Inra, nous avons d'autres motifs d'opposition. Nous entendons bien que le montage juridique donnant lieu à la création de Campus Agro SAS évite aux établissements publics d'être directement exposés au risque financier et logistique. Mais il évite aussi opportunément à l'employeur Inra ou AgroParisTech d'être exposé aux revendications ou au regard de son personnel, pour toute décision exécutée par Campus Agro SAS au sein d'un partenariat public-privé qui ne dit pas son nom. Ainsi, tout contrôle échappe aux instances représentatives des personnels Inra et AgroParisTech qui occuperont à terme les locaux, étant entendu qu'il n'est pas question pour l'instant de créer un comité d'entreprise au sein de la SAS.*

*Premièrement, cela expliquerait pourquoi le contrat global n'est pas versé aux pièces de ce CA, alors que c'est dans ce document que sont toutes les précisions sur le cahier des charges de la construction, le contenu des prestations et des conditions d'utilisation des locaux.*

*Deuxièmement, il n'est pas prévu que les CHSCT des établissements soient consultés, alors que leur avis est normalement obligatoire sur les différentes phases d'avancement d'un gros projet immobilier. De la même façon, alors que les représentants d'APT ou de l'Inra auront accès au chantier, il n'est pas prévu que leurs CHSCT respectifs puissent le faire, quand bien même nous aurions des responsabilités sur les conditions de travail des opérateurs si nous avons été directement maîtres d'ouvrage. Enfin,*

*cela pose la question de la fluidité des actions de prévention et du partage des responsabilités, entre employeur et propriétaire, durant toute la durée de la convention, en cas de visites et d'avis des CHSCT, de visite de l'Inspection Santé Sécurité au Travail, de mise en œuvre des politiques de prévention d'établissement, ou tout simplement de prise en charge des incidents.*

*Par ailleurs, nous observons que les achats ne seront pas soumis aux règles des marchés publics, sauf concernant les prestations supplémentaires (dont on ne sait pas ce qu'elles recouvrent), ce qui est très dommageable dans un contexte électoral qui a bien montré la défiance du public vis-à-vis de ses élites et son aspiration à une plus grande transparence. Nous estimons que l'Institut y joue son image et nous insistons sur cette transparence nécessaire, en tous aspects du projet.*

*Enfin, nous souhaitons vous questionner sur vos prévisions en matière de mobilisation de personnel par la SAS, ce qui nous paraît inévitable compte-tenu que cette société aura pratiquement la charge d'un SDAR pendant la période d'exploitation des locaux. Campus Agro va-t-elle recruter de futurs collègues sur contrat de droit privé ? Que deviendront-ils à l'expiration de la convention ? Comment comptez-vous faire vivre le collectif de travail sur la base d'employeurs différents, de relations de service entre la SAS et ses usagers, et de droits différents d'un individu à l'autre ?*

La CGT revient sur le gouffre financier, considérant que l'INRA n'a pas les moyens de faire ce projet et qu'il convient d'y renoncer. Le représentant de la Conf Paysanne explique qu'il ne votera pas cette convention : même s'il est favorable à une coopération accrue recherche-enseignement sur le thème de l'agro-écologie, il constate que beaucoup de points de friction ne sont pas levés.

Le PDG considère que la situation de l'école APT était insoutenable avec une communauté de chercheurs et d'étudiants éclatée sur 4 sites, et l'INRA a voulu apporter son soutien au projet Saclay. Selon lui tous les plans B ont été examinés, et aucun autre scénario n'était tenable. Concernant les infos manquantes, s'il y a des modifications significatives dans la convention tripartite finale, notamment dans les annexes, il y aura un retour devant le CA par voie électronique.

Le DG délégué précise que les tutelles ont arbitré les pourcentages de financement de la construction. L'INRA va payer plus en loyers mais il sera majoritaire dans les espaces de recherche qui coûtent le plus cher en installation et maintenance que les espaces d'enseignement. La sollicitation de l'instance CHSCT est prévue à l'automne, à l'échelle des comités de centre et du national. La transparence de la CASAS est assurée, s'agissant d'une filiale privée, elle passe un contrat privé ; mais il y aura des règles inspirées du marché public. Il y aura peu d'externalisation des activités d'appui par la SAS. Il y aura une recherche « d'intelligence » entre les services d'APT et ceux de l'INRA.

Sur les documents incomplets : il y a des difficultés du fait de l'écriture en parallèle de plusieurs documents (dont le cahier des charges à la base du contrat que la CASAS va passer avec un groupement privé pour la maîtrise d'oeuvre, auquel le CA n'a pas eu accès!). La DG s'engage pour que les documents soient resoumis si possible avant le 31 juillet (date du CA de APT).

Sans surprise, les représentants des ministères font l'article de cette convention, la représentation FNSEA également

Au vote : contre SUD et CGT= 4 ; abstention CFDT et Conf<sup>e</sup> Paysanne = 4 ; texte adopté

|   |
|---|
| <b>Point 4. Prise de participation dans la jeune entreprise innovante (JEI) « MAAT Pharma »</b> |
|---|

En décembre dernier le CA a voté la participation au capital de Maat-Pharma pour un paquet d'actions, en échange de quoi l'Inra cède la licence du brevet sur lequel cette boîte s'est

construite. Mais comme l'écriture budgétaire a été faite trop tard, l'action ayant grimpé, le montant à inscrire à l'actif du budget Inra a changé et cela demande un nouveau vote.

*Extraits de l'intervention SUD « Dans la continuité du vote précédent, nous nous prononcerons contre cette prise de participation. Passons sur le rôle d'intermédiaire joué par Inra Transfert dans cette opération. Nous avons déjà dénoncé dans ce conseil la logique de privatisation des produits de la recherche publique, d'autant plus inacceptable que l'Inra non seulement donne accès de façon exclusive à ses résultats, mais également à ses moyens, personnel compris, à des structures privées bénéficiant déjà des largesses du contribuable via le statut de JEI, et pouvant en sus prétendre au CIR.*

*A l'heure actuelle, et bien que vous prétendiez mieux défendre la propriété intellectuelle de l'Inra en engageant directement l'institut dans la valorisation, nous ne voyons dans ces montages aucune garantie protégeant les intérêts publics. Vos co-actionnaires capital-risqueurs, rapidement majoritaires, n'ont en effet pas de ces scrupules et œuvrent comme c'est leur rôle dans une logique de rentabilité maximale. Quels moyens vous donnez-vous, tant que l'Institut détient le savoir-faire, pour infléchir les conditions de mise sur le marché de l'innovation ; son prix, sa soutenabilité par les collectivités, l'étendue de ses usages, ou la possibilité pour un tiers d'incrémenter librement cette innovation ? »*

Pas de réponse à ces questions.

Au vote : 4 contre (CGT, SUD), 1 abstention (Conf paysanne) adopté

#### **Point 5. Nomination du DGD à l'appui à la recherche**

Il s'agit du remplacement de C. Ronceray qui nous quitte sur le coup de maître GeFi 2.0. Après ouverture publique d'un appel à candidatures, une commission indépendante présidée par P Vialle a évalué les candidatures pour une prise de fonction au 15 juin. Deux candidats ont été retenus et auditionnés par le PDG. Le DRH actuel a été retenu pour sa connaissance de l'INRA.

Les représentant/es du personnel précisent qu'ils ne prennent pas part à la désignation des cadres de l'Inra et font NPPV

#### **Point 6. Exposé scientifique de M Duru**

Un échange a suivi l'exposé (dense en 20 mn) du scientifique autour de la diversité des modes d'agriculture : Alimentations et systèmes alimentaires durables - La santé globale (One Health) pour évaluer les formes d'agriculture et les systèmes alimentaires.

Notre élue a salué l'ouverture de cette initiative par l'INRA qui ouvre la réflexion sur des questions pertinentes : travaillons-nous pour toutes les formes d'agriculture ? quelles transitions socio-techniques ? Il faut s'inspirer de l'expérience d'Ecophyto pour éviter les mêmes écueils sur les systèmes alimentaires....

Le PDG envisage de réaliser des forums invitant différentes parties prenantes pour débattre de toutes les questions qui sont ouvertes sur ce chantier

.....  
L'après-midi les membres du CA ont visité l'unité Toxalim